



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NT NORFLAM TP

La fiche de données de sécurité est conforme au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de publication 10/02/2021

Date de révision 22/04/2022

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit NT NORFLAM TP

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation Retardateur de flamme

Principale utilisation prévue PC-PNT-3 Peintures/revêtements - Protecteurs et fonctionnels

Utilisation industrielle Oui

Utilisation professionnelle Oui

Utilisation par les consommateurs Non

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Nordtreat Finland Oy

Adresse commerciale Mestarintie 11

Code postal 01730

Ville Vantaa

Pays Finlande

Numéro de téléphone +358 20 730 9330

E-mail info@nordtreat.com

N° d'entreprise 2927144-5

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
(24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres antipoison français. Ces centres antipoison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**.

Numéro de téléphone : 112

Description : Numéro d'appel d'urgence (en France)

Identification, commentaires

Veillez contacter le numéro dédié aux urgences de votre pays (par ex. : le 112 pour les pays de l'Union européenne).

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP, notes

Conformément au règlement CLP/SGH (CE) N° 1272/2008, le produit n'a pas été classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Autres informations figurant sur l'étiquette (CLP)

Absence d'étiquetage. Conformément à la réglementation actuelle, ce produit n'a pas été classé comme dangereux.

2.3. Autres dangers

PBT/vPvB

Pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB, voir la rubrique 12.5.

Autres dangers

Aucun signalement.

Le produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspect.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	Identification	Classification	Teneur	Remarques
Nitrate d'argent	N° CAS : 7761-88-8	Ox. Sol. 2 ; H272 Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410	< 0,16 %	2

² Substance associée à une limite d'exposition sur le lieu de travail

Description du mélange

Solution aqueuse.

Remarques sur la substance

Le texte complet de l'ensemble des mentions de danger est disponible au chapitre 16.
Le produit ne contient pas d'ingrédients classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement à des concentrations dépassant les limites de concentration exigeant de répertorier ces ingrédients.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Si la situation est confuse ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité, l'emballage du produit ou

	l'étiquette au médecin pendant la consultation.
Inhalation	En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air libre et la maintenir au repos.
Contact avec la peau	Laver soigneusement la peau contaminée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation cutanée persiste.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes.
Ingestion	Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Faire appel à un médecin si des symptômes se manifestent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Aucune connue.
Symptômes et effets retardés	Aucune connue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations	Aucune instruction spécifique. Traiter selon les symptômes.
---------------------	---

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser un moyen d'extinction approprié pour l'incendie environnant.
--------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Le produit n'est pas inflammable.
Produits de combustion dangereux	La combustion du produit peut créer de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres produits résultant d'une combustion incomplète.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle	Porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome.
Méthode de lutte contre les incendies	Lutter contre l'incendie avec des précautions normales, à une distance raisonnable. Éviter d'inhaler les vapeurs d'incendie.
Autres informations	Respecter les réglementations locales en matière d'élimination des déchets d'incendie et d'eau d'extinction contaminée.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures d'ordre général	Colmater la fuite si cela peut se faire sans risque. Aérer la zone.
Mesures de protection individuelle	Porter un équipement de protection individuelle approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Mesures de précaution pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyage

Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (par ex. sable, terre de diatomées, absorbant commercial) et recueillir dans des contenants étiquetés et hermétiquement fermés pour élimination. Aérer la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Autres instructions

Manipulation sans danger : voir section 7.
Équipement de protection individuelle : voir section 8.
Élimination des déchets : voir section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Utiliser des équipements de protection individuelle appropriés pour la manipulation du produit (voir chapitre 8).

Mesures de protection et de sécurité

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons destinés aux humains et aux animaux.

Conditions à éviter

Pour les matières incompatibles, voir section 10.5.

Conditions d'un stockage sûr

Mesures techniques et conditions de stockage

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil.

Température de stockage

Valeur : 5 à 35 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) spécifique(s)

Aucun signalement.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Substance	Identification	Limites d'exposition	Moyenne pondérée dans le temps sur une année

Nitrate d'argent	N° CAS : 7761-88-8	Pays d'origine : EU IOELV Valeur limite (8 h) : 0,01 mg/m ³ Remarques : Argent (composé soluble en Ag)
		Pays d'origine : France Valeur limite (VLEP 8 h) : 0,01 mg/m ³ Remarques : Argent (composés solubles)

DNEL/PNEC

DNEL	Remarques : DNEL/PNEC : l'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour le produit. Aucune information sur les ingrédients disponible.
------	--

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de précaution pour empêcher toute exposition

Mesures techniques pour empêcher toute exposition	Veiller à une bonne ventilation.
---	----------------------------------

Protection oculaire/faciale

Propriétés requises	Porter des lunettes de protection homologuées et correctement ajustées lorsque des éclaboussures sont probables.
---------------------	--

Protection des mains

Type de gants adaptés	Porter des gants résistants aux produits chimiques et imperméables appropriés s'il y a un risque de contact avec la peau ou de projections.
-----------------------	---

Protection de la peau

Vêtements de protection adaptés	Porter des vêtements de protection appropriés.
---------------------------------	--

Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires nécessaire	En cas de ventilation inadéquate, porter une protection des voies respiratoires.
---	--

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement approprié

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune précaution particulière requise.
--	---

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide
-------	---------

dangereuses d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucune connue.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Aucune matière incompatible connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Substance Nitrate d'argent

Toxicité aiguë

Effet testé : LD50
Voie d'exposition : orale
Méthode : essai n° 401 de l'OCDE
Durée : 14 jours
Valeur : > 2 000 mg/kg pc
Espèce animale utilisée pour l'essai : rat

Effet testé : LD50
Voie d'exposition : cutanée
Méthode : essai n° 402 de l'OCDE
Durée : 24 heures
Valeur : > 2000 mg/kg
Espèce animale utilisée pour l'essai : rat

Effet testé : LC50
Voie d'exposition : inhalation.
Méthode : essai n° 403 de l'OCDE
Durée : 4 heures
Valeur : > 0,75 mg/l
Espèce animale utilisée pour l'essai : rat

Autres données toxicologiques

Aucune donnée toxicologique n'est disponible concernant le produit en tant que tel. Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité aiguë.

Autres informations concernant les risques pour la santé

Évaluation de la corrosion/l'irritation cutanée, classification

Ce produit n'est pas classé comme irritant ou corrosif pour la peau.

Évaluation de la lésion ou de l'irritation oculaire, classification

Ce produit n'est pas classé comme nocif ou irritant pour les yeux. Peut toutefois irriter légèrement les yeux.

Sensibilisation

Ce produit n'est pas classé comme allergène respiratoire ou cutané.

Mutagénicité

Ce produit n'est pas classé comme mutagène.

Évaluation de la cancérogénicité, classification	Ce produit n'est pas classé comme cancérogène.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.
Évaluation de la toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition unique, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité spécifique pour les organes cibles à la suite d'une exposition unique.
Évaluation de la toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité spécifique pour les organes cibles à la suite d'une exposition répétée.
Évaluation du risque d'aspiration, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant un risque d'aspiration.

11.2 Autres informations

Perturbation endocrinienne	Aucune donnée n'est disponible concernant le produit en tant que tel. Ingrédients : aucune propriété de perturbation endocrinienne signalée.
Autres informations	Aucun autre effet sur la santé signalé.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Substance	Nitrate d'argent
Toxicité aquatique, poisson	Type de toxicité : aiguë Valeur : 1,2 µg/l Concentration dose-effet : LC50 Durée de l'essai : 96 heures Espèce : Pimephales promelas Méthode : Système semi-statique, eau fraîche
Écotoxicité	Aucune donnée écotoxicologique n'est disponible concernant le produit en tant que tel. Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Description/évaluation de la persistance et de la dégradabilité	La dégradabilité du produit n'a pas été indiquée.
---	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Nitrate d'argent
Facteur de bioconcentration (BCF)	Valeur : 70 Espèce animale utilisée pour l'essai : Cyprinus carpio Méthode : Système statique, eau fraîche Remarques : Log Pow 0,19
Bioaccumulation, évaluation	Produit : Aucune donnée enregistrée.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Aucune donnée disponible.
----------	---------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour ce produit. Ce produit ne contient aucune substance BPT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Propriétés de perturbation endocrinienne

Le produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspect.

12.7. Autres effets néfastes

Informations écologiques supplémentaires

Aucun signalement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées d'élimination des produits chimiques

Récupérer et réutiliser ou recycler, si possible. Les petites quantités peuvent être rincées avec de l'eau et évacuées dans les égouts. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une centrale approuvée pour être détruits.

Code de déchet CED

Classé comme déchet dangereux : Non

Autres informations

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Marchandises dangereuses

Non

14.1. Numéro ONU

Remarques

Non classé comme dangereux pour le transport [ADR (route), RID (rail), ADN (navigation intérieure) et IMDG (mer)].

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Remarques

Non déterminé.

14.3. Classe(s) de dangers pour le transport

Remarques

Non déterminé.

14.4. Groupe d'emballage

Remarques

Non déterminé.

14.5. Dangers pour l'environnement

OACI/IATA

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions de sécurité particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution de sécurité particulière.
---	---

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments IMO

Transport en vrac (oui/non)	Non
-----------------------------	-----

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation	Aucune réglementation spécifique.
-------------------------------	-----------------------------------

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée	Non
--	-----

SECTION 16 : Autres informations

Liste des phrases H pertinentes (sections 2 et 3)	H272 peut aggraver un incendie ; comburant. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Classification CLP, notes	La classification s'appuie sur la méthode de calcul définie par le Règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP/SGH].
Conseils en matière de formation	Lire la fiche de données de sécurité.
Références aux documents de base et aux sources de données	Version précédente de la FDS : 10/02/2021 Valeurs limites d'exposition professionnelle établies pour les substances chimiques (Liste des VLEP françaises)
Abréviations et acronymes utilisés	DNEL : Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet) PNEC : Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet, CPSE) PBT : substance persistante, bioaccumulative et toxique. vPvB : substance très persistante et très bioaccumulative.
Informations ajoutées, supprimées ou révisées	22/04/2022 : mise à jour conformément à l'Annexe II du règlement REACH ([UE] 2020/878).
Version	1
Remarques	Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des sources d'informations publiques existantes, comme la réglementation actuelle, disponibles au moment de la publication de la fiche de données de sécurité complète, et sur des informations concernant les produits du Client et fournies par ce dernier à Sweco. Le Client est responsable de l'exactitude et du caractère actuel des informations fournies à Sweco.